



Diocèse d'Autun

Ensemble,

prenons soin de ceux qui ont
consacré leur vie au Christ.



Autun, le 16 septembre 2020

“

*Parmi nous,
les prêtres, comme
aime à le rappeler
le Pape François,
sont les hommes
de la relation
avec le Père
et avec les frères.*

”

LIVRE DU SYNODE DIOCÉSAIN
– P. 13



**De nombreux prêtres
poursuivent encore leur
mission de prière dans
les paroisses.** Si vous le
souhaitez, vous pouvez
leur confier une intention
de prière. Pour cela, merci
de nous retourner le feuillet
joint à ce courrier.

Chers amis,

Tout au long de sa vie, le prêtre se consacre à la mission de l'Église, accompagnant chacune et chacun sur le chemin de la foi. Il partage les petits et les grands moments de la vie de paroissiens et de tant d'autres personnes, avec bienveillance et discrétion. Il se fait le témoin de l'amour du Christ pour tous !

À l'âge de la retraite, il demeure au service des autres. Si sa santé le permet, le prêtre continue à œuvrer de plusieurs manières pour rendre présente au monde la parole de Dieu, nourrissant la relation qui nous unit à Lui et aux autres hommes.

Qu'ils poursuivent leur mission auprès de leur communauté, ou qu'ils trouvent un repos bien mérité en maison de retraite, rendons-grâce à nos prêtres âgés. **De la même façon que les membres d'une famille veillent les uns sur les autres, nous leur devons soutien et accompagnement.**

Sans doute, savez-vous que notre diocèse ne reçoit aucune subvention, ni de l'État, ni du Vatican. Pour apporter un complément à leur modeste retraite et mettre à leur disposition des personnes pour les aider dans leurs démarches, il nous revient de leur garantir des conditions de vie convenables.

Votre aide est déterminante ! Je sais pouvoir compter sur votre solidarité fraternelle envers ceux qui nous ont tant donné.

Je vous remercie par avance pour votre générosité,

Fraternellement,

+ Benoît Rivière

+ Mgr Benoît Rivière
ÉVÊQUE D'AUTUN



Merci

pour votre
générosité !

Vous avez été nombreux à apporter votre soutien financier l'an dernier à nos prêtres âgés et nous voulions chaleureusement vous en remercier.

Grâce à vous, nous avons pu prendre en charge les dépenses suivantes :

- leur complément de pension, pour conserver leur traitement de 552 € par mois,
- une aide au logement, pour les prêtres nécessitant un hébergement en EHPAD,
- un accompagnement dans leur démarches administratives, déménagements, réparations...

Nous espérons
que vous pourrez
contribuer cette année.
Chaque don est vital !

ET SI VOUS ADOPTIEZ LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?



- **Pour vous**, c'est une gestion libre de votre soutien que vous pouvez modifier ou suspendre à tout moment. C'est le moyen de ne pas oublier votre contribution pour les prêtres aînés.
- **Pour eux**, c'est la garantie d'une ressource régulière qui leur permet d'avoir une retraite sereine.



TÉMOIGNAGE DU PÈRE

Claudien Dussauge Prêtre du diocèse depuis 1963



Originaire de Saône-et-Loire, je suis né 1936. Depuis tout petit, j'ai travaillé la terre, avec mon père, paysan. Après la guerre, je suis rentré au petit séminaire à Semur-en-Brionnais. Après avoir passé mon baccalauréat et fait l'armée, j'ai décidé de rentrer au grand séminaire. Alors que mon parrain m'avait dit à l'époque que je ferais un très bon commis de ferme, je repris ses paroles dans un autre sens en m'engageant à être commis de la "ferme" du diocèse d'Autun. J'ai donc été ordonné prêtre en 1963.

Je pense que c'est l'envie de partager la Bonne Nouvelle qui m'a poussé à être prêtre, à être présent pour tous, y compris pour les personnes hors de l'Église. J'ai ensuite été vicaire à Autun, puis nommé à Saint-Vallier. Les rencontres que j'ai pu faire tout au long de mon sacerdoce, m'ont beaucoup apporté : je me suis engagé, comme aumônier dans l'Action Catholique Ouvrière et fait mon travail de curé de paroisse, me rappelant cette consigne de mon père quand je travaillais avec lui : « fais ce que tu peux mais fais le bien » Et je disais souvent : « Seigneur il y a plein de choses que je ne comprends pas bien mais tu vas m'aider ! ».

Depuis 2007, je suis à la retraite, mais je continue certains de mes engagements : je dis toujours la messe dans les églises de la paroisse Saint-Étienne de Mâcon. En parallèle, en plus de continuer à m'occuper de mon jardin, je travaille beaucoup avec le Secours Catholique et les équipes Notre-Dame.

Ce qui m'a beaucoup marqué tout au long de ma vie de prêtre, ce sont les rencontres avec les familles en deuil. C'est à ces occasions que nous pouvons rencontrer bien plus de monde que les gens qui viennent le dimanche. Pendant ces moments si particuliers, nous pouvons aborder des questions difficiles, mais primordiales.

*C'est ainsi que je vois mon rôle de prêtre,
un rôle de semeur de questions.*

i

VOTRE AVANTAGE FISCAL

Si vous êtes imposable, **66 % du montant de votre don** est déductible de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

- **Par exemple, un don de 100 € vous revient en réalité à 34 € après déduction.**